

AFFAIRE N° 35/11. - Marché de gré à gré à passer avec le GROUPEMENT REUNIONNAIS d'ENTREPRISES GENERALES pour la construction de 4 classes économiques + 1 cuisine - réfectoire à Saint-Denis, au lieudit "COMMUNE PRIMA".

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le résultat de l'adjudication qui a eu lieu le 21 AOUT dernier, pour la construction de 4 classes économiques + 1 cuisine - réfectoire à Saint-Denis, au lieudit "COMMUNE PRIMA" s'étant avéré infructueux, je vous demande de m'autoriser à passer avec le GROUPEMENT REUNIONNAIS d'ENTREPRISES GENERALES qui a accepté de réviser ses prix, un marché de gré à gré pour un montant de ..... 6 717 761 Fts CFA

Les honoraires d'architecte s'élèveraient à ..... 218 097 Frs CFA  
6 935 858 Frs CFA

Le financement s'établirait comme suit :

Subvention du Conseil Général .....	4 500 000 Frs CFA
Emprunt C.C.C.E .....	2 001 000 Frs CFA
Participation Communale inscrit au chapitre 903 article 2302-01	434 858 Frs CFA
	-----
	6 935 858 Frs CFA

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.